

OBJET : ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU SYNDICAL

A la demande de Monsieur le Président, l'appel à candidatures ayant été fait et chaque collègue ayant proposé au Comité Syndical sa liste de délégués,

L'ensemble des membres du Comité Syndical a procédé à l'élection des membres du Bureau Syndical.

MM BAILLE Denis, BAGARD Marcel, FIGUIERE Marie-Michèle, LAFOND Richard, André LAURENS, Bernard MAGNAN, René MASSETTE, Jean Claude MICHEL, Yannick PHILIPPONNEAU, André PICARD, Serge PRATO, Pascal REGIS, Jean Pierre TOULOUSE et Fabrice TROUVE sont élus à l'unanimité membres du Bureau Syndical.

OBJET : ELECTION DU PRESIDENT DU SYDEVOM

A la demande de Monsieur le Président, l'appel à candidatures ayant été fait, L'ensemble des membres du Comité Syndical a procédé à l'élection du Président du Sydevom.

Monsieur René MASSETTE, a été élu à l'unanimité Président du Sydevom.

OBJET : ELECTION DU 1^{ER} VICE PRESIDENT DU SYDEVOM

A la demande de Monsieur le Président, l'appel à candidatures ayant été fait, L'ensemble des membres du Comité Syndical a procédé à l'élection du 1^{er} Vice Président du Sydevom.

Monsieur André LAURENS, a été élu à l'unanimité 1^{er} Vice Président du Sydevom.

OBJET : ELECTION DU 2^{ÈME} VICE PRESIDENT DU SYDEVOM

A la demande de Monsieur le Président, l'appel à candidatures ayant été fait, L'ensemble des membres du Comité Syndical a procédé à l'élection du 2^{ème} Vice Président du Sydevom.

Monsieur Serge PRATO, a été élu à l'unanimité 2^{ème} Vice Président du Sydevom.

OBJET : ELECTION DU 3^{ÈME} VICE PRESIDENT DU SYDEVOM

A la demande de Monsieur le Président, l'appel à candidatures ayant été fait, L'ensemble des membres du Comité Syndical a procédé à l'élection du 3^{ème} Vice Président du Sydevom.

Monsieur Jean Pierre TOULOUSE, a été élu à l'unanimité 3^{ème} Vice Président du Sydevom.

OBJET : ELECTION DU 4^{ème} VICE PRESIDENT DU SYDEVOM

A la demande de Monsieur le Président, l'appel à candidatures ayant été fait,
L'ensemble des membres du Comité Syndical a procédé à l'élection du 4^{ème} Vice Président du Sydevom.

Monsieur Jean Claude MICHEL, a été élu à l'unanimité 4^{ème} Vice Président du Sydevom.

OBJET : ELECTION DU 5^{ème} VICE PRESIDENT DU SYDEVOM

A la demande de Monsieur le Président, l'appel à candidatures ayant été fait,
L'ensemble des membres du Comité Syndical a procédé à l'élection du 5^{ème} Vice Président du Sydevom.

Monsieur André PICARD, a été élu à l'unanimité 5^{ème} Vice Président du Sydevom.

OBJET : ELECTION DU 6^{ème} VICE PRESIDENT DU SYDEVOM

A la demande de Monsieur le Président, l'appel à candidatures ayant été fait,
L'ensemble des membres du Comité Syndical a procédé à l'élection du 6^{ème} Vice Président du Sydevom.

Madame Marie Michèle FIGUIERE, a été élu à l'unanimité 6^{ème} Vice Présidente du Sydevom.

OBJET : ELECTION DU 7^{ème} VICE PRESIDENT DU SYDEVOM

A la demande de Monsieur le Président, l'appel à candidatures ayant été fait,
L'ensemble des membres du Comité Syndical a procédé à l'élection du 7^{ème} Vice Président du Sydevom.

Monsieur Yannick PHILIPPONNEAU, a été élu à l'unanimité 7^{ème} Vice Président du Sydevom.

OBJET : ELECTION DU 8^{ème} VICE PRESIDENT DU SYDEVOM

A la demande de Monsieur le Président, l'appel à candidatures ayant été fait,
L'ensemble des membres du Comité Syndical a procédé à l'élection du 8^{ème} Vice Président du Sydevom.

Monsieur Denis BAILLE, a été élu à l'unanimité 8^{ème} Vice Président du Sydevom.

OBJET : ELECTION DU 9^{ème} VICE PRESIDENT DU SYDEVOM

A la demande de Monsieur le Président, l'appel à candidatures ayant été fait,
L'ensemble des membres du Comité Syndical a procédé à l'élection du 9^{ème} Vice Président du Sydevom.

Monsieur BERNARD Magnan, a été élu à l'unanimité 9^{ème} Vice Président du Sydevom.

OBJET : ELECTION DU 10^{ème} VICE PRESIDENT DU SYDEVOM

A la demande de Monsieur le Président, l'appel à candidatures ayant été fait,
L'ensemble des membres du Comité Syndical a procédé à l'élection du 10^{ème} du Vice Président du Sydevom.

Monsieur Richard LAFOND, a été élu à l'unanimité 10^{ème} Vice Président du Sydevom.

OBJET : ELECTION DU 11^{ème} VICE PRESIDENT DU SYDEVOM

A la demande de Monsieur le Président, l'appel à candidatures ayant été fait,
L'ensemble des membres du Comité Syndical a procédé à l'élection du 11^{ème} Vice Président du Sydevom.

Monsieur Fabrice TROUVE, a été élu à l'unanimité 11^{ème} Vice Président du Sydevom.

OBJET : ELECTION DU 12^{ème} VICE PRESIDENT DU SYDEVOM

A la demande de Monsieur le Président, l'appel à candidatures ayant été fait,
L'ensemble des membres du Comité Syndical a procédé à l'élection du Président du Sydevom.

Monsieur Marcel BAGARD, a été élu à l'unanimité 12^{ème} Vice Président du Sydevom.

OBJET : ELECTION DU 13^{ème} VICE PRESIDENT DU SYDEVOM

A la demande de Monsieur le Président, l'appel à candidatures ayant été fait,
L'ensemble des membres du Comité Syndical a procédé à l'élection du 13^{ème} Vice Président du Sydevom.

Monsieur Pascal REGIS, a été élu à l'unanimité 13^{ème} Vice Président du Sydevom.

OBJET : COMMISSION D'APPEL D'OFFRES – ELECTION DES MEMBRES

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, par vote à bulletin secret,

DESIGNE MM, André LAURENS, Claude BREMOND, Jean-Marie MARTIN, Henri GARCIA, Jean-Marie BELTRANDO, 5 membres titulaires de la commission d'appel d'offres.

DESIGNE MM, Jean Pierre TOULOUSE, Jean Claude MICHEL, André PICARD, Pascal REGIS et Mme Marie Michèle FIGUIERE, 5 membres suppléants de la commission d'appel d'offres.

La commission sera présidée par le Président du Sydevom, conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics.

OBJET : COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX – ELECTION DES MEMBRES

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, par vote à bulletin secret,

DESIGNE les représentants suivants pour la commission consultative des services publics locaux :

- 2 représentants pour le 1^{er} collège : MM Yannick PHILIPPONNEAU, André LAURENS titulaires et MM Claude BREMOND, et Jean Claude MICHEL, suppléants ;
- 2 représentants pour le 2^{ème} collège : MM LAFOND Richard, REGIS Pascal, titulaires et MM TROUVE Fabrice, BAILLE Denis suppléants ;
- 1 représentant pour le 3^{ème} collège : M MAGNAN Bernard, titulaire et M Jean Pierre TOULOUSE suppléant ;
- 2 représentants des Associations : M BERTHELON François – demeurant à Pierrevert – et M ANTOINE Philippe – demeurant à Sisteron – représentant respectivement une association environnementale et une association de consommateurs.

OBJET : COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DE GROUPEMENT – ELECTION DES MEMBRES

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, par vote à bulletin secret,

DESIGNE M BAGARD Marcel, membre titulaire de la commission d'appel d'offres de groupement ;

DESIGNE M PICARD André, membre suppléant de la commission d'appel d'offres de groupement.

OBJET : DELEGATION GENERALE AU PRESIDENT

Après en avoir délibéré, le COMITE SYNDICAL, à l'unanimité,

DONNE délégation à Monsieur le président du Sydevom, pour toute la durée de son mandat et dès lors que les crédits sont inscrits au budget, de prendre toute décision concernant la

préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de procédure adaptée de travaux, fournitures et services visés à l'article 28 du Code des Marchés Publics. Cette délibération annule et remplace les précédentes.

DEMANDE à Monsieur le Président de bien vouloir effectuer toutes les démarches qui en découlent.

OBJET : DELEGATION DE SIGNATURES POUR LES ACTES ADMINISTRATIFS

Après en avoir délibéré, le COMITE SYNDICAL, à l'unanimité.

DONNE délégation de signature à Monsieur André LAURENS, Vice-Président, pour la signature des actes administratifs d'acquisitions foncières dressés en vue de la création de l'ISDND de Château Arnoux.

OBJET : DELEGATION AU BUREAU SYNDICAL

Après en avoir délibéré, le COMITE SYNDICAL, à l'unanimité,

DECIDE de donner délégation au Bureau Syndical pour les domaines suivants :

- 1 – prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés en la forme simplifiée en raison de leur montant, lorsque les crédits sont prévus au budget ;
- 2 – procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et approuver l'octroi des garanties d'emprunt et passer à cet effet les actes nécessaires dans la limite de 5 000 000.00 € par emprunt ;
- 3 – créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services du syndicat ;
- 4 – décider la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- 5 – accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- 6 – passer des conventions autres que les délégations de service public ;
- 7 – souscrire des avances de trésorerie dans la limite de 500 000,00 € ;
- 8 – régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules syndicaux dans la limite de 15 000,00 € par sinistre ;
- 9 – lancer les procédures administratives d'expropriation, de D.U.P. ou d'installations classées ;
- 10 – fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts.

OBJET : DELEGUE DU SYDEVOM AU SYNDICAT AGEDI

Après en avoir délibéré, le COMITE SYNDICAL, à l'unanimité,

DESIGNE, M TROUVE Fabrice comme le Délégué du Sydevom au Syndicat Intercommunal A.GE.D.I.

